

À d'autres

pierre maenner

Passage de chevaux

Il fut un temps, c'étaient des mécaniques hyper rares, des machines, même pas une par département, une apparition quand elles surgissaient, filant au ras du sol et sans trop dépasser de la tête.

Maintenant qu'on est dans des temps de crise et que les gens n'ont plus d'argent pour ce genre de fantaisies, il vous en tombe une dessus à tous les coins de rues. En fin de journée, c'est le mieux. Elles ne sont plus systématiquement rutilantes, écarlates et rouges, ce sont parfois des jaunes ou des blanches. Mais du métal rugissant qui s'étale et vous en fait voir de toutes les couleurs

Pourtant.

Vu comme elles sont parties pour devenir communes, il n'y aura bientôt plus de quoi tourner la tête sur leur passage.

En voir passer une n'est vraiment plus un fait rarissime.

État civil

Décès

Le 1^{er} août : André Adam né le 28 mai 1933, routier en retraite, Colmar ; François Xavier Albert Birgaentz né le 17 décembre 1953, mécanicien, Sainte-Croix-en-Plaine ; Danielle Bodein, née Latuner le 18 juillet 1960, Colmar ; Louis Henri Paul Heise né le 2 janvier 1923, négociant en retraite, Colmar ; Jean-Paul Joseph Hugel né le 3 décembre 1947, employé d'épicerie en retraite, Colmar ; Georgette Marie Joséphine Stirman, née Bordmann le 15 mars 1925, Munwiller.

Naissances

Le 31 juillet : Alex Wiest ; Tymothé Jean Irwin René Kempf Schaeigis ; Eliot Edgar Baeder ; Côme Wiest ; Léna Alexia Loane Bauer Frick ; Lena Thérèse Burg.

Le 1^{er} août : Noémie Perrine Wagner ; Marinon Hess.

Mariages

Le 2 août : Céline Santos et Arnaud Martelli ; Sandy Béatrice Lina Marie et Ludovic Gorin.

Le 3 août : Carole Gabrielle Weckerlé et Roland Martin Moïse Scialom ; Athénais Anne-France Boge et Guillaume Mickaël André Roger Halbeisen ; Sophie Bauer et Nicolas Pierre Marie Jung ; Anne-Laurence Schurch et Michaël Gérard Jean Henri Sonzogni.

Services

Déchetteries

Ladhof à Colmar (170a, rue du Ladhof), 03.89.23.65.30 de 9 h à 19 h.

Europe à Logelbach (9, rue des Champs), 03.89.27.50.93, de 9 h à 19 h.

L'III à Horbourg-Wihr, fermée.

Dépannages

Urgence gaz : 0800.00.68.00. **Électricité** : 03.89.23.99.77. **Eau** : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 03.89.22.94.50. **Urgences (24 heures/24)** 0820.320.332.

Commerce

Marchés

Halle du marché couvert

au centre ville : de 8 h à 18 h.

Ouverte de 8 h à 18 h également demain mercredi.

Tourisme Chambres d'hôte sur un bateau: dernier été à Colmar?

Bateau-hôte depuis quatre ans au port de plaisance de Colmar, Dominique et François Garotte comptent larguer les amarres l'an prochain pour vivre d'autres aventures.

Larguer les amarres. Le rêve est devenu réalité pour Dominique et François en 2007, lorsqu'ils ont vendu leur maison et acheté Canal Elisabeth en Hollande. L'idée de partir à l'aventure leur est venue après une soirée autour d'un feu de camp, en discutant avec une famille de Tziganes : « Ils vivaient en roulotte et faisaient de la musique. Ils nous ont parlé du jardin qu'il y avait tout le temps autour d'eux et qui n'était jamais le même. Ça a été le déclencheur ; On s'est dit qu'on allait acheter un bateau et six mois après, c'était fait ».

Après deux ans de navigation au gré de ses envies, ce couple venu des environs d'Angers a amarré son bateau hollandais au port de plaisance de Colmar en 2009 : « On devait repartir et on est resté. La région est belle, le port accueillant », se souvient François, professeur retraité et contrebassiste passionné. Depuis, les touristes français et étrangers n'ont pas cessé de se succéder dans les



Après avoir vécu des années au bord de la Loire, François et Dominique Garotte ont troqué leur maison contre un bateau hollandais, qui accueille les touristes à Colmar. Photo Marie-Lise Perrin

trois cabines du bateau-hôte, qui peut accueillir six personnes au total. À l'intérieur de la coque d'acier de 21,50 m de long, vieille de 105 ans, tous les équipements modernes ont été installés par le précédent propriétaire, qui organisait des voyages pédagogiques en Hollande. Dominique et François n'ont eu qu'à s'installer et à larguer les amarres pour vivre « une vie à 6 km/h en moyenne, 10 km/h les bons jours », sourit Dominique. Bronzée mais pas retraitée, elle travaille toujours,

au fil de l'eau, en tant qu'assistante de direction, grâce à une clef 3G et à la magie du télétravail. Entre l'activité de gîte et les petites sorties de deux ou trois jours que le couple s'autorise sur le canal pour prendre l'air, la vie à bord de Canal Elisabeth aurait pu se poursuivre au port de plaisance de Colmar encore longtemps. Mais l'appel du large se fait entendre : « On a des amis qui veulent organiser un rassemblement de bateaux hollandais à Nantes. Il est hors de question que cela se fasse sans

nous ». Pour rejoindre Nantes, il faut s'y prendre au moins un an à l'avance « pour faire le tour par le sud de la France, visiter un peu, sortir à Bordeaux et rentrer à nouveau à Saint-Nazaire vers Nantes ». Une perspective qui sonne comme une fin de séjour à Colmar, peut-être dès le printemps prochain.

Marie-Lise Perrin

CONTACT <http://www.bateau-elisabeth.sitew.com/> 06 08 18 72 42 - courriel : canal.elisabeth@gmail.com

Courrier Des années de prison

A.O., lecteur colmarien bien renseigné, revient sur les dates mises en avant par la garde des Sceaux dans sa dernière prise de position concernant la vétusté de la maison d'arrêt de Colmar (*L'Alsace* du 30 juillet).

Il signale ainsi que « la date de 1316 (donnée pour celle de la construction du bâtiment) n'a aucune signification, car la fondation des Augustins n'a pas laissé de trace fonctionnelle dans l'usage ac-

tuel », que « l'ensemble des bâtiments ont été reconstruits au XVIII^e siècle » et qu'« une partie de la prison est des débuts du XX^e ».

Notre lecteur pointe aussi du doigt cette erreur grossière commise par la ministre lorsqu'elle affirme que le bâtiment a été « transformé en prison en 1971 ».

Et de relever dans un souci louablement pédagogique : « Tous les Colmariens savent que cela est faux ».

Solidarité La grande braderie du Secours populaire

Rappelons que le Secours populaire français de Colmar prépare une grande braderie solidaire pour le samedi 10 août de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h dans ses locaux, situés au 1 rue du Linge, place des Vosges à Colmar.

Les amateurs sont invités à venir nombreux profiter des articles (large choix de vêtements neufs et d'occasion, livres, vaisselle, jouets d'occasion,...) qui leur se-

ront proposés à des prix très intéressants.

Les fonds collectés seront utilisés afin de poursuivre les actions menées pour lutter contre l'exclusion.

Pour plus d'informations, le Secours populaires français, antenne de Colmar, peut être joint au 03.89.23.97.94 ou par mail : contact@spf68.org

Site internet www.spf68.org

Carnet

LES URGENCES

Samu : composer le 15. **Pompiers** : secours 18 (appels non urgents, Centre des sapeurs-pompiers — CSP, 03.89.30.19.00). **Commissariat de police** : secours 17 (appels non urgents, 03.89.29.47.00).

Centre antipoison : Strasbourg, 03.88.37.37.37.

Médecin de garde : pour les urgences de nuit, composer le 15.

Vétérinaire de garde : 03.89.27.18.85. (répondeur 24h/24)

LES HÔPITAUX

Astreinte pour les urgences externes de chirurgie vasculaire : hôpitaux civils, 03.89.12.45.26, de 18 h 30 à 8 h 30 (en dehors des heures ouvrables).

LES PHARMACIES

Le service de garde est assuré à partir de 9 h jusqu'au lendemain 9 h pour les ordonnances urgentes.

À partir de 22 h, se présenter au Commissariat de police (pour Colmar et Guebwiller) qui prévendra le pharmacien de garde, ou

appeler la gendarmerie (17) qui indiquera la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 € la minute d'un téléphone fixe). <http://www.pharma68.fr>

LA SOLIDARITÉ

Aide aux victimes : association Espoir, écoute, médiation en cas de vol, d'agression, de conflit (78, avenue de la République), 03.89.41.50.93 : à la **Maison de justice et du droit** (11a, avenue de Rome), les mardis de 13 h 30 à 16 h, 03.89.80.11.67.

Sida : CDAG (Centre de dépistage anonyme et gratuit) hôpital Pasteur, dermatologie, 03.89.80.44.65.

Toxicomanie : centre spécialisé de soins « Argile » (15, rue de Peyerimhoff), 03.89.24.94.71, mardi de 10 h 30 à 12 h 30.

SOS-Amitié Haut-Rhin : 03.89.33.44.00.

Suicide : Sèpia (écoute prévention auprès des adolescents), 03.89.20.30.90.

Justice Cannabis et ecstasy : des Colmariens condamnés

Le plus impliqué des deux Colmariens interpellés vendredi matin au poste-frontière de Zoufftgen sur l'A31 en Moselle a éclopé de huit mois de prison ferme assorti d'un mandat de dépôt. À sa sortie, Denis Marialva, 32 ans, devra encore s'acquitter de quatre mois supplémentaires, ceux-là prononcés avec sursis. Son acolyte, Mehdy Lanoé, 26 ans, a été condamné à six mois de prison ferme qu'un juge d'application des peines amènera bientôt.

Le plus jeune, qui a reconnu avoir participé à hauteur de 500 € à l'achat de l'herbe sera donc seul, dans les heures à venir, à pouvoir regagner son domicile colmarien après une échappée bruxelloise qui coûte cher au duo.

À leur retour de Belgique, vendredi matin, les deux hommes dont un est caporal dans l'armée, circulaient avec 1 kg d'herbe

de cannabis et 526 cachets d'ecstasy dans le coffre d'une voiture empruntée à une amie. Aux 3 000 € remis au dealer pour des produits désormais confisqués par la justice, s'ajoute une forte amende douanière dont devront s'acquitter solidairement les Colmariens. Pas moins de 7 500 €. Denis Marialva a 5 000 € supplémentaires à remettre aux autorités pour avoir reconnu être également le propriétaire des 1,6 kg de résine de cannabis retrouvés à son domicile à la faveur d'une perquisition douanière. Quant aux petits cachets... « Je ne sais pas ce qu'ils faisaient dans le sac », a expliqué l'organisateur de l'escapade. Quelques minutes avant d'être jugés en comparution immédiate, il avait expliqué à son avocat ne consommer « que du bio ». L'argument vert n'a pas convaincu.

S.-G.S.

Permanence

Parti socialiste

La section du PS Colmar tiendra une permanence le mercredi 7 août de 14 h à 16 h dans son local du 10 rue Edouard-Richard. Des militants seront à la disposition des personnes intéressées.

À noter

Aux viticulteurs. Les imprimés nécessaires à la déclaration des stocks de vins d'Alsace AOC au 31 juillet 2013 sont à retourner remplis et signés pour le 31 août 2013 à la mairie de Colmar, Domaine rural et forestier, bureau 215.

CENDRILLON

Chaussures

Vous invitent à découvrir les soldes flottants du 3 au 17 août inclus

- De nombreux articles à **-30% -40% et -50%**
- Pensez à chausser vos enfants pour la rentrée !

3, rue de la Bagatelle (en face de l'Eglise St. Joseph) 68000 COLMAR - Tél. 03 89 80 62 29

453143100

Faits-divers

Collision à Jepsheim

Deux voitures sont entrées en collision à un carrefour, hier vers 13 h à la sortie de Jepsheim en direction de Muntzenheim. Les sapeurs-pompiers ont évacué la conductrice de l'un des deux véhicules vers l'hôpital Pasteur pour des contrôles.

Accident à la sortie de Colmar

Le choc a surpris deux voitures dans un virage à la sortie de Colmar, près de l'hôtel du Ladhof, hier vers 18 h. Les sapeurs-pompiers de Colmar ont secouru un homme et une femme de 44 ans, qui ont été évacués vers l'hôpital Pasteur.

Le scootériste prend la fuite

Les policiers ont aperçu deux individus qui s'amusaient, sans casque, sur un scooter dont la plaque d'immatriculation était dissimulée, dimanche vers 19 h au Champ de Mars à Colmar. Le conducteur a pu être arrêté au niveau du pont de la gare, mais le passager est parvenu à s'échapper. Le cyclomotoriste de 17 ans, qui pilotait l'engin de son père, fera l'objet d'une procédure de médiation à la Maison de la justice et du droit.

Il fallait montrer patte blanche dans la vallée

Les gendarmes ont procédé à des contrôles systématiques dans la vallée de Kaysersberg, dimanche soir. Une cinquantaine d'automobilistes ont dû montrer patte blanche à Sigolsheim et au Bonhomme, lors de cette opération, qui a mobilisé les gendarmes du Peloton de surveillance et d'intervention (PSIG) de Colmar et des gendarmes de la brigade de Kaysersberg, placés sous les ordres du commandant Mutelet. Les contrôles, auxquels a participé la brigade cynophile, ont permis de relever plusieurs infractions, dont la plus importante, est une conduite sous l'emprise de stupéfiant, en l'occurrence de cannabis. Le jeune homme de 23 ans, qui avait également une petite boulette de cannabis sur lui, s'est vu retirer son permis de conduire.

Un SDF en prison

Un sans domicile fixe de 70 ans a été arrêté, dimanche soir, dans les rues de Ribeauvillé, à la suite d'un appel aux gendarmes pour comportement suspect. L'homme, qui était recherché pour divers vols de nourriture, a été incarcéré.

Feu de voiture

Les pompiers ont été appelés pour une voiture en feu, hier vers 5 h du matin à Colmar. Ils ont procédé à son extinction.

L'équipe

L'ALSACE COLMAR

1 route de Rouffach

68002 Colmar Cedex.

Tél. : 09.69.32.80.31*

Fax : 03.89.29.05.43.

Fax rédaction : 03.89.23.93.78.

Site internet : www.lalsace.fr

E-mail : alsredactioncol@lalsace.fr

Service relations lecteurs : 09.69.32.80.31*

Publicité : 03.89.20.77.78.

Agence : lundi, mardi, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Chef d'agence : Claude Mislin.

Adjoint : Pierre Maenner.

Responsables desk : Estelle Bloch, Anne Suply.

Journalistes : Pascale Braxmaier, Hubert Himborg (sports), Nicole Jaeg-Layer, Hervé Kielwasser, Jean Daniel Kientz, Thibaut Lemoine, Thierry Martel, Vanessa Meyer-Wirckel, Marie-Lise Perrin, Jean-Frédéric Surdey, Clément Tonnot, Anne Vouaux, Annick Woehl.

Secrétaires : Muriel Meyer, Jennifer Polednik.

Secrétaire d'édition : Marie-Reine Haentzel.

(* Appel non surtaxé.